



Licence professionnelle Métiers de l'entrepreneuriat parcours Manager et développer une entreprise artisanale

LP119p-1

niveau IV Bac Bac+1 niveau III Bac+2 niveau II Bac+3 Bac+4 niveau I Bac+5



Niveau d'entrée : niveau III | Niveau de sortie : niveau II

Être en responsabilité dans une entreprise artisanale demande la maîtrise de compétences approfondies spécifiques aux petites organisations et ouvertes aux évolutions des technologies et des marchés.

Les compétences entrepreneuriales relèvent de la maîtrise des savoir-faire liés aux techniques de gestion, mais aussi et surtout de la capacité à la vision stratégique, à l'anticipation et à l'intégration de comportements entrepreneuriaux et de démarches innovantes.

Cette licence professionnelle vous aidera à progresser dans votre démarche entrepreneuriale, à être en capacité de détecter de nouvelles opportunités, et ainsi de savoir prendre de nouveaux risques maîtrisés.

Public concerné

- Personnes titulaires d'un diplôme de niveau III ou capitalisant 120 ECTS (crédits européens).
- Personnes ayant validé le Titre Entrepreneur de petite entreprise (TEPE) ou un Brevet de maîtrise (BM).
- Pour les personnes titulaires d'un titre de niveau V ou IV avec expérience professionnelle : possibilité d'intégration *via* la procédure de VAP 85.

Le métier

Le métier d'entrepreneur se définit par la capacité à prendre des risques maîtrisés, prenant en compte :

- les réalités des différents environnements économique, sociologique, technique, juridique, réglementaire,
- les progrès des techniques qui peuvent venir impacter le métier ou sa façon de l'exercer,
- les ressources financières et humaines à mobiliser en interne et/ou dans le cadre d'alliances avec l'environnement économique de l'entreprise,
- les apports des techniques de l'information et de la communication.

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez en capacité de manager une entreprise ou une organisation de petite taille : stratégie, conduite opérationnelle, veille sur les marchés et les évolutions techniques des métiers, consolidation des savoir-faire liés à la transmission des valeurs propres à la petite entreprise et à l'artisanat.

Perspectives professionnelles

Le parcours de formation vous permettra de développer et/ou consolider vos compétences entrepreneuriales pour vous donner la possibilité de créer, développer ou reprendre une entreprise artisanale ou une petite entreprise.

Contenu de la formation

La licence professionnelle Métiers de l'entrepreneuriat est placée sous la responsabilité du Pr. Jean-Claude Bouly, titulaire de la Chaire Développement de la petite entreprise et Artisanat.

| | CODE | UNITÉ D'ENSEIGNEMENT | COEFF | ECTS |
|--------|--------|--|-------|------|
| Bloc 1 | ESC103 | Veille stratégique et concurrentielle | 1 | 4 |
| | USMP01 | Management, processus et organisation de l'entreprise | 1 | 4 |
| | GFN101 | Finance d'entreprise : gestion et politique financière | 1 | 6 |
| | ACD109 | Négociation et management des forces de vente : approfondissements | 1 | 4 |
| | USMP02 | Gestion des hommes I | 1 | 4 |
| | DRA103 | Règles générales du droit des contrats | 1 | 4 |
| | DNF001 | Certificat Informatique et Internet niveau I | 1 | 4 |
| | USM501 | Langues | 1 | 2 |
| Bloc 2 | US174A | GRH – Management : comment améliorer les compétences utiles à mon projet ? | 3 | 2 |
| | US174C | Management de projet : comment piloter mon projet ? | 3 | 2 |
| | CNE147 | <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance et culture des métiers et de l'artisanat • Connaissance du secteur | 3 | 4 |
| Bloc 3 | UAM501 | Projet tuteuré* | 3 | 12 |
| | UAM502 | Période de formation en milieu professionnel** | 3 | 8 |


*Le projet tuteuré mobilise des méthodes de conduite de projet et de management des compétences.

**16 semaines au minimum.


Conditions de délivrance du diplôme

La licence professionnelle sera décernée aux candidats ayant obtenu :


- une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement des trois blocs,
- et une moyenne égale ou supérieure à 10/20 au bloc 3.




Lieux de la formation
Université des Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique, quartier Laugier, Rivière Salée 97215



Calendrier
Sur 12 mois, d'octobre 2018 à septembre 2019





Organisation
Formation de 500h, les mercredis de 8h à 13h et les jeudis de 8h à 17h. Soutenance des mémoires en 2019 (semaine 43).



Inscriptions

- Retirer un dossier de candidature**
 - au CNAM Martinique, Campus de Shcoelcher
 - à l'accueil de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique (2 rue du temple Morne Tartenson – 97200 Fort de France – Tél 0596 71 32 22),
 - à l'accueil de l'URMA, espace formation (Quartier Laugier – Rivière Salée – Tél 0596 68 09 14),
- Compléter le dossier** en y joignant un CV et l'adresser par mail à secretariat.urma@cma-martinique.com
- Après examen de votre dossier**, il vous sera adressé :
 - un dossier de candidature CNAM/URMA,
 - une fiche technique de la formation,
 - un devis.
- Votre inscription sera définitive** lorsque vous aurez retourné le dossier de candidature dûment complété à l'URMA /Chambre de Métiers et de l'Artisanat ou au CNAM Martinique.





Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Université Régionale des Métiers de l'Artisanat
Martinique